même raison doit exister avec encore plus de force, maintenant que la dépense annuelle qu'il faudra faire pour lui sora au moins le double du chiffe qu'elle eut atteint si sa construction eut été alors entreprise. (Ecoutez! éccutez!) Peut-être le peuple verra-t-il que ce grand projet de confédération, qui, au dire du président du conseil, est destiné à lier ensemble le lion et l'agneau, lui a fait oublier cette prudente économie qui occupait une si grande place dans l'opinon du Haut-Canada, une place que le président du conseil avait peut-être lui-même créée; et si cela ctait aussi véridique que le disait cet hon, monsieur dans son journal, cela doit l'être davantage maintenant, et il doit être encore plus important que le peuple puisse se prononcer. Bien qu'il diffère d'avec moi dans ses conclusions, j'adopte, M. l'ORA-TEUR, l'opinion de l'hon. député de Peel; car si nous imposons ce projet au peuple sans son consentement, lorsque les lourdes charges qu'il n'avait jamais prévues le ferent sortir de l'apathie où il semble aujourd'hui plongé, il se déclarera contre l'union avec bien plus de force que s'il l'avait lui-même acceptée; et j'appréhende que le mécontentement que produira chez lui le poids du fardeau immense dont on l'aura chargé aura pour le pays de très fâcheux résultats. (Ecoutez!) Il est encore une autre raison qui milite en faveur de l'appel au peuple : les autres provinces out rejeté le projet, et je présume que leurs gouvernements n'oscront pas insister sur l'introduction de cette mesure contrairement au désir du peuple. Cependant, lorsque les hon. messieurs de l'autre côté ont présenté ce projet, ils ont déclaré qu'ils ne permettraient pas qu'un seul amendemant lui fut fait, et cela parce qu'il fallait tenir la promesse faite aux provinces inférieures de l'adopter dans toute son intégrité. J'aime à voir que l'hon, président du conseil ne se sent pas aussi empressé à manquer de promesse à ces provinces qu'il l'était il y a deux ans, à l'égard d'un des points les plus essentiels de ce projet, le chemin de fer intercolonial. (Ecoutes! booutes!) J'aime, M. l'ORATEUR, que l'on tienno à ses engagements, mais je ne penso pas que pour les tenir à l'égard de ce projet il soit nécessaire que la chambre l'adopte ainsi que le veut le gouvernement,-car, comme coux des autres provinces, il n'était tenu que de soumettre la mesure au parlement; il devait, ainsi que l'ont fait les autres gouvernements, le laisser libre d'en

faire ce qu'il voudrait. Il n'était nullement nécessaire qu'il vint dire à la chambre qu'il lui fallait ou l'adopter ou le rejeter dans son entier. Tout ce qu'il avait à faire-sos membres n'ayant pas été délégués à la conférence par le peuple ni même nommés par le parlement, car ils y sont allés avec l'entente tacite de la part des représentants du peuple seulement pour voir si quelque projet d'union avantageux à toutes les provinces pourrait être adopté-tout ce qu'il avait à faire c'était de convenir de quelque plan et de laisser à la chambre de décider sur son mérite; il n'avait aucun pouvoir de mettre cette législature dans l'impossibilité de refuser ou d'amender le projet adopté par la convention. (Ecouter ! écouter !) Nous voyons des hon. messieurs qui plaident en faveur de cette mesure, déclarer en même temps qu'elle est loin d'être parfaite, que ce n'est pas ce qu'aucune des provinces pouvait désirer ou accepter d'elle-même, mais qu'il est néanmoins nécessaire d'accepter cette constitution difforme parce qu'il est des difficultés qu'il faut à tout prix faire disparattre. Conçoit-on cela? On admet son imperfection, mais on nous refuse le droit de dire si ses dispositions sont bounes ou mauvaises. A mon sens, agir ainsi c'est faire insulte à l'intelligence des membres de cotte chambre et commettre une erreur que ces hon, messieurs auront plus tard lieu de regretter. (Ecouter! écouter!) Plusieurs ont travaillé en faveur de cette mesure avec zèle et sincérité, et aussi, je pense, avec le patriotique désir de servir avantageusement les intérêts du pays. Il y a, par exemple, l'hon. député de Lanark Sud (M. Monnis) qui, il y a bien des années, dans un de ces rêves que nous savons par expérience appartenir au jeune age, a concu l'idée qu'une union de ces provinces serait éminemment avantageuso à leurs populations; et comme cette idée lui est en quelque sorte venue avant que ses compatriotes y eussent songé, il a cru que pour notre prospérité il était absolument nécessaire qu'elle se réali-at; mais il oublie que pour assurer le bon fonctionnement du système fédéral il est nécessaire d'en bien ajuster les rouages, et au lieu d'avoir cette confédération qui scrait avantageuse au peuple, il n'aura qu'un simulacre d'union et très peu de ses avantages. Si cet hon. monsieur était laissé à son choix, je ne doute nullement qu'il saurait choisir un système à la fois puissant et stable, et non celui qui n'aurait que les qualités contraires ;